

Abidjan, le 23 Octobre 2025

COMMUNIQUÉ

Appel à soumissions de projets 2025 pour la « MISE EN PLACE DE FERMES À L'INTERIEUR OU HORS DES PARCELLES HÉVÉICOLES »

La Fédération des OPA de Producteurs de la filière Hévée de Côte d'Ivoire (FPH-CI) porte à la connaissance de tous les Producteurs et Productrices de la filière Hévée de Côte d'Ivoire, que le dépôt des soumissions est ouvert dans le cadre de l'appel à projets 2025 pour la « **MISE EN PLACE DE FERMES À L'INTÉRIEUR OU HORS DES PARCELLES HÉVÉICOLES** ».

Tous les Producteurs et Productrices de la filière intéressé.e.s par le développement de fermes de tout genre à l'intérieur ou hors de leurs parcelles sont prié.e.s de bien vouloir faire parvenir leurs dossiers via l'adresse e-mail candidaturesprojets@fphci.com, ou dans leurs bureaux de secteurs hévéicoles FPH-CI (voir fiche annexe).

La date de clôture est fixée au **14 novembre 2025**, à 23H59, au plus tard. Pour faciliter le traitement des dossiers, les candidatures par mail doivent comporter l'intitulé du projet en objet. Les dépôts physiques doivent être bien classés.

Il importe de souligner que la « **Mise en place de fermes à l'intérieur ou hors des parcelles hévéicoles** » est un projet inscrit dans le Programme de Travail et Budget Annuel (PTBA) de la FPH-CI, au titre de son plan d'appui aux Producteurs. Il vise à améliorer durablement le bien-être des Producteurs, diversifier leurs sources de revenus et renforcer leur autonomie, tout en leur permettant de contribuer au développement local durable par la création d'emplois.

N°	DOCUMENTS À FOURNIR :
1	Description sommaire du projet
2	Identité du bénéficiaire (nom, prénoms, coordonnées)
3	Besoins en financement estimés pour la mise en place de la ferme
4	Nombre potentiel d'employés (que la ferme pourrait employer)
5	Localité dans laquelle le projet serait réalisé
6	Chiffre d'affaires prévisionnel
7	Budget prévisionnel
8	Calendrier de mise en œuvre
9	CV du porteur de projet



Le Directeur Exécutif

[Signature]
GBAHI DJOUA LUC